



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES
SESSION 2020**

RAPPORT DE JURY

CRPE 2020

En appui sur le décret du 15 mai 2020 paru au JORF n°0123 du 20 mai 2020

PREAMBULE

Le rapport de jury du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles vise à permettre aux futurs candidats de prendre connaissance des compétences attendues aux diverses épreuves qui le composent mais également d'en appréhender le niveau d'exigences et de considérer ainsi leurs chances de réussite. Les constats et recommandations établis pour chacune des épreuves écrites sont à cet égard riches d'enseignements.

Inscrite dans le cadre de la refondation de l'école et du plan pluriannuel de création d'emplois d'enseignants, la session 2020 vise ainsi à recruter un important nombre de professeurs des écoles stagiaires pour l'académie de Guyane.

Les candidats trouveront ici les rapports des différentes épreuves de cette session 2020, rédigés par leurs coordonnateurs respectifs et apportant toutes précisions utiles quant aux attendus de chacune des épreuves d'admission. Ils mettent en exergue les principales difficultés rencontrées par les candidats et les erreurs les plus fréquemment survenues mais soulignent par ailleurs leurs points forts et mettent en perspective conseils et recommandations à leur intention. Il leur appartient ainsi d'en tenir compte afin de s'engager dans une préparation aussi efficace que possible.

L'on y notera de nombreuses réflexions et axes permettant la réussite à ce concours conduisant à une profession faite d'engagements et d'exigences.

La préparation doit rester un temps essentiel qui doit orienter les candidats vers des analyses de leurs propres connaissances et compétences des fondamentaux : maîtrise de la langue et mathématiques. Ils doivent ainsi pouvoir les approfondir et les mettre à disposition pour la construction de nouvelles compétences professionnelles.

L'académie de la Guyane a besoin d'enseignants formés et motivés. Elle espère que chacun des candidats saura trouver, dans ce rapport du jury, réponse à la préparation et à la réussite de prochains Concours de Recrutement des Professeurs es Ecoles.

En cette année spécifique de pandémie COVID 19, en appui sur l'arrêté du 15 mai 2020, l'académie de Guyane a su relever le défi d'installer ce CRPE sur tout le territoire alors qu'elle était en zone orange. Les adaptations nécessaires ont été apportées : respect du protocole sanitaire, organisation de lieux diversifiés, présences de nombreux surveillants et mise en place de correction en distanciel.

Que chacun des membres actifs à cette réalisation et la réussite de la passation de chacune des épreuves d'admission en soit ici remerciés : administratifs (mes félicitations au service de la DEC), enseignants, surveillants et IEN.

Pour la Présidente

La Vice Présidente

Corinne GALLE

Adjointe à l'IA DAASEN
Chargée du premier degré
pour l'Ouest guyanais

Sommaire

I – Conditions générales pour cette session COVID 19

II - Données statistiques

III - Les épreuves écrites d'admission

- L'épreuve écrite de français**
- L'épreuve écrite de mathématiques**
- L''épreuve écrite de langue de culture régionale : le créole -**

Iv – Nouvel outil de correction : Viatique

I - Conditions générales pour cette session COVID 19

En application de la circulaire décrivant le respect des consignes sanitaires pour l'organisation du concours 2020, l'académie de Guyane a observé, analysé et installé les centres d'examens sur trois sites : Université de Guyane – (202 – 32 – 27 – 59 sur 4 bâtiments) – 5 candidats à Saint Georges (cluster sur l'Est de la Guyane) et 152 au PROGT (salle de spectacle). Nous avons anticipé la présence d'environ 600 candidats mais n'en avons reçu que 518. Cette multiplicité de lieux a demandé un nombre important de surveillants recrutés également chez des enseignants volontaires.

Pour les personnes extérieures à l'académie, il a été suivi un strict protocole sanitaire : les candidats extérieurs à la Guyane devaient arriver deux jours auparavant, être isolés jusqu'à réception du test covid 19 et regagner des chambres d'hôtel réservées pour leur séjour. Nous avons ainsi accueilli 13 candidats venant de la métropole, 4 de la Martinique et 2 de la Guadeloupe.

L'accueil des candidats, l'organisation du temps des épreuves ont respecté strictement les consignes et les gestes barrières.

Le tout a été validé par la médecin-conseil du rectorat. L'ensemble s'est très bien passé et il convient d'en remercier le secrétariat général et les membres de la DEC.

II - Données statistiques

Données chiffrées des CRPE 2020	PUBLICS	PRIVES
Nombre des postes :	260	7
Nombre d'inscrits :	1021	35
Nombre de présents :	505	518
% d'absents :	50,5%	62,9%
Nombre d'admis :	260	6
Inscrits sur L. C. :	68	3

Effectifs de candidats au CRPE Guyane de 2016 à 2020 (postes, inscrits, présents, admis)

Concours	Postes					Inscrits (avec doublons**)					Présents					% absents					Admis				
	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016
Externe PU	187	165	125	165	127	729	767	815	721	738	360	364	353	328	338	50,6%	52,5%	57%	55%	54%	187	165	178	166	161*
Snd interne PU	60	40	75	30	40	164	139	102	90	107	93	58	36	41	43	43,3%	58,3%	65%	54%	60%	60	40	12	13	10
Externe LR PU	3	3	7	5	5	10	31	20	13	7	7	22	13	8	3	30,0%	29,0%	35%	38%	57%	3	3	4	5	2
3é concours PU	10	7	8	10	8	118	118	138	97	95	45	35	30	31	29	61,9%	70,3%	78%	68%	69%	10	7	9	7	7
Total Public	260	215	215	210	180	1021	1055	1075	921	947	505	479	432	408	413	50,5%	54,6%	60%	56%	56%	260	215	203	191	180
Externe privé	2	8	2	1	5	28	36	34	33	31	8	11	10	4	13	71,4%	69,4%	71%	88%	58%	2	8	2	2	5
Sd Interne PR	5	3	1	1	1	7	3	1	1	4	5	3	0	0	2	28,6%	0,0%	100%	100%	50%	4	2	0	0	2
3é concours PR	0	0	0	1	1	0	0	0	4	4	0	0	0	0	1	0,0%	/	/	100%	75%	0	0	0	0	0
Total Privé	7	11	3	3	7	35	39	35	38	39	13	14	10	4	16	62,9%	64,1%	71%	89%	59%	6	10	2	2	7
Ensemble	267	226	218	213	187	1056	1094	1110	959	986	518	493	442	412	429	50,9%	54,9%	60%	57%	56%	266	225	205	193	187

* report des postes non pourvus du Sd interne, 3eme conc et externe spécial créée sur l'externe (dans la limite des 25% réglementaires du nbre total de postes publics)

** 35 doublons en session 2020 (candidatures multiples pour un même candidat) ; 79 en session 2019

III- Les épreuves écrites d'admission

Première épreuve d'admission : Français

L'épreuve écrite de français vise essentiellement à :

- évaluer la maîtrise de la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue, clarté d'expression).
- évaluer leur capacité à comprendre et à analyser les textes (dégager les problématiques, construire et développer une argumentation).
- évaluer leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratique d'enseignement du français.

Première partie

Il est attendu des candidats, « la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ».

Force est de constater cette année où les copies étaient attribuées aux correcteurs en fonction des concours passés que les résultats divergent selon le parcours des candidats : en effet, le CRPE externe présentait une plus grande aisance dans la première partie que les candidats du second concours interne qui se sont davantage exprimés dans la séance pédagogique de la troisième partie.

CRPE externe : La plupart des candidats ont compris le corpus de textes, ont su bâtir un plan, établir des liens entre les textes, rédiger une introduction et une conclusion. Certains ont fait l'effort de respecter la méthodologie de la synthèse, ont trouvé une problématique, employé des connecteurs logiques pour articuler les idées et ont pu argumenter.

Second concours interne et troisième concours : peu de candidats maîtrisent la technique de la synthèse. L'on lit davantage de paraphrases pour donner son avis sur les quelques idées du texte insuffisamment compris. De nombreuses productions ne sont pas construites ou très superficiellement et ne laissent aucune place à la confrontation et à la mise en perspective des textes.

Pour tous, la citation des auteurs doit être retravaillée afin qu'elle devienne un levier, un outil permettant l'analyse conduisant à une synthèse.

L'analyse synthétique d'un texte reste un exercice qui pose problème à la majorité des candidats. Leurs écrits relèvent souvent d'une copie massive de morceaux de phrases, d'expressions du texte. L'interprétation apportée ne respecte pas souvent l'idée générale du texte de l'auteur ; ceci génère de grandes confusions et même parfois des contre-sens, des hors sujets.

Le jury regrette le manque de conclusions explicites : les candidats n'y prêtent pas assez d'importance. Elles ne peuvent être réduites à des phrases évasives, simples reprises de l'annonce du plan de l'introduction par exemple. La conclusion doit tirer les enseignements du développement et apporter des éléments de réponses à la problématique annoncée en début de copie.

Plusieurs commissions relèvent des copies plutôt argumentées. La préparation du concours est ici mise en valeur. Une qualité rédactionnelle soignée, une expression claire des idées, un devoir construit et organisé, une capacité à établir des liens entre les différents textes caractérisent les devoirs les mieux notés.

Deuxième partie

Il est attendu des candidats, « la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique).

Pour tous les candidats, les lacunes sont énormes et demanderont des remédiations futures afin de devenir un enseignant quelque peu averti sur l'étude de la langue. Les membres du jury ont noté de nombreuses méconnaissances : nature et fonction, temps modes, analyse grammaticale.

S'y ajoutent de multiples confusions notamment sur la formation des mots (mots de même famille analysés avec des recherches synonymiques ou antonymiques).

Enfin, les notions de figures de style, de valeurs des temps paraissent inconnues et représentent la majeure partie des questions non traitées.

Troisième partie

Il est attendu, « une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions dans les situations d'enseignement ». Dans cette partie de l'épreuve, il est demandé aux candidats d'analyser des productions d'élèves relatives à une situation d'écriture afin de répondre aux questions posées. Cette partie devrait permettre de gagner facilement des points.

Le traitement de cette question impose des connaissances sur les attendus du programme et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qu'il convient néanmoins d'articuler avec des connaissances théoriques suffisantes relatives à la problématique évoquée. Les candidats qui maîtrisaient ces notions ont été plus efficaces.

L'analyse de la séance proposée a quelquefois été traitée de manière constructive et positive notamment dans la compréhension de l'activité de l'élève.

Certains candidats répondent aux exigences de l'exercice. Le réinvestissement de la préparation et des observations conduites en classe est ici primordiale.

Cependant, le jury regrette un traitement peu consistant et peu cohérent de cette partie par de nombreux candidats, sans doute par mauvaise gestion du temps.

Cette partie est essentielle puisqu'elle permet l'évaluation des capacités de projection ou de professionnalisation du candidat à devenir enseignant. .

Les membres du jury regrettent, là encore quelques confusions : compétences et objectifs et pour certaines copies, l'absence de mots clés en didactique et en pédagogie. Seule, une analyse intuitive était proposée en appui sur la courte expérience du candidat.

Les candidats démontrent des capacités certaines quant à l'analyse des points positifs mais s'engagent très peu dans l'identification des limites, notion pratiquement inconnue des candidats.

La construction de séance ne faisait que peu référence à des axes essentiels du rôle de l'enseignement de la grammaire en CP, notamment sur le lien entre la lecture et l'écriture. L'on peut souligner le manque de connaissance quant à la progression d'une séance : les étapes de formalisation, de structuration et d'institutionnalisation n'existent pas. L'on assiste à un listing de consignes peu en lien avec l'activité réelle de l'élève et pas du tout appuyé sur des connaissances didactiques hiérarchisées.

Enfin, le jury regrette que de nombreux candidats se réfèrent à des ressentis personnels et non à des réflexions préprofessionnelles en appui sur des contenus officiels et des connaissances précises en matière de pédagogie et de didactique.

Maîtrise de la langue

Il s'agit d'« évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat ». De nombreuses copies expriment un registre de langue inadapté et de nombreuses erreurs orthographiques, syntaxiques et lexicales (accords non maîtrisés - sujet verbe, participe passé conjugué avec « l'auxiliaire avoir », orthographe d'usage ...). Une absence de marques de ponctuation, un vocabulaire pauvre et inadapté et une écriture indéchiffrable rendent certains devoirs illisibles. La pagination et l'organisation des copies n'est pas toujours évidente, quelquefois très confuse.

Des efforts de présentation soignée de quelques devoirs sont à souligner. Une utilisation aisée des connecteurs logiques, des mots de liaison, un lexique et des tournures utilisés à bon escient, une organisation structurée et organisée des idées, quelques rares erreurs orthographiques constituent les points forts des meilleures productions.

Conseils et recommandations

Le jury rappelle l'importance d'une bonne préparation aux épreuves du CRPE et particulièrement à celle de français. C'est un concours exigeant qui impose un entraînement régulier et sérieux. Ce temps de préparation doit s'organiser sur un temps suffisamment long afin que l'on obtienne de la maîtrise quant à l'utilisation de la langue. Il est conseillé de travailler le domaine des connaissances académiques liées au domaine fondamental du français ; de ce fait, il est nécessaire de maîtriser les concepts qui seront à présenter, à analyser : ne pas hésiter à suivre des remises à niveaux, notamment sur l'étude de la langue (connaissances exigibles en fin de cycle 3)

Il déplore la présence d'erreurs de langue innombrables dans beaucoup de copies. Savoir orthographier et avoir une écriture lisible sont indispensables pour être professeur des écoles ; c'est la crédibilité et l'exemplarité de celui-ci qui sont en jeu. L'on évitera le registre familier.

Aussi, le jury insiste pour que certains candidats au concours s'engagent dans une véritable remise à niveau du point de vue de la maîtrise de la langue (cf. « La grammaire méthodique du français » : M. Riegel, JC Pellet, R. Riout).

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux candidats de s'intéresser aux programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) dont ils doivent avoir une bonne connaissance des contenus d'enseignement (les sites officiels seront consultés à cet effet, Eduscol notamment et les livrets spécifiques : CP – CE1 – GS). Leur maîtrise aidera à traiter efficacement la troisième partie de devoir.

Dans le cadre de leur préparation, les candidats s'informeront sur les attendus de la synthèse qu'ils doivent rédiger (première partie) ; ils pourront s'exercer, dans les conditions du concours, afin de répondre aux exigences de l'exercice.

Ils ne sauraient faire l'impasse sur des savoirs théoriques consolidés, une approche du développement de l'enfant et sur les pratiques pédagogiques qui les aideront à se projeter dans leur avenir professionnel.

Le jour de l'épreuve, ils s'attacheront à gérer efficacement le temps imparti afin de traiter l'ensemble des parties. Une attention particulière sera accordée à la mise en page du devoir et à la calligraphie, pour une compréhension et une lisibilité optimales du devoir.

Aux candidats qui se destinent au professorat des écoles, le jury recommande instamment de se renseigner sur les exigences et les aspects concrets du métier. Il est ici conseillé de prévoir des observations de classes, de réunions, des échanges avec des enseignants. Ces démarches apporteront les éléments nécessaires pour mieux comprendre et ainsi articuler des outils propres au fonctionnement de la classe et les missions d'un enseignant : progressions, préparation, séquence et structuration de séance, gestion de groupes d'élèves...

L'on n'oubliera pas d'étayer son devoir, dans la première partie, par des éléments de culture générale.

Enfin, cette épreuve exige du travail et de l'entraînement à partir de sujets de concours passés afin de bien comprendre la dynamique de l'exercice demandé et assurer une gestion du temps dans le traitement des différentes parties.

Deuxième épreuve d'admission : Mathématiques

L'épreuve écrite de mathématiques vise essentiellement à montrer que :

- Les candidats ont acquis une maîtrise suffisante des notions mathématiques pour aborder l'ensemble des situations d'enseignement de l'école primaire.

Le sujet a été rarement traité dans son intégralité. Les candidats ont la liberté de traiter les trois parties dans l'ordre qu'ils désirent. Il conviendrait d'apporter davantage de soin dans la numérotation des différentes questions afin de faciliter la lisibilité et la correction de leur copie.

Les candidats sont souvent dans la description des données pour résoudre les exercices et ne procèdent à aucune analyse des situations mathématiques proposées ; ceci occasionne de grandes confusions entre procédures de résolution et difficultés opératoires par exemple et ce, sur les trois parties de l'épreuve. Le sujet est apparu difficile pour tous les candidats alors que la conception des exercices permettait aux candidats de pouvoir vérifier régulièrement les résultats qu'ils obtenaient par la logique, le calcul, l'expression algébrique ou la lecture d'un graphique.

En général, les compositions sont correctes du point de vue de l'orthographe et de la présentation.

Au niveau de la maîtrise des compétences purement disciplinaires, les lacunes importantes relevées ont porté sur :

- Les connaissances des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire. Elles exigent donc une maîtrise éclairée des notions abordées avec un recul critique suffisant. Les connaissances des candidats ne sauraient se limiter à la simple maîtrise des compétences attendues d'un élève de CM2.
- Les questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire. Elles supposent une connaissance approfondie des trois cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun qu'ils abordent.
- En général, dans le traitement des questions, on a pu noter une mauvaise lecture de l'énoncé et un manque de raisonnement logique.

Souvent, l'intérêt du point de vue de l'apprentissage n'est pas abordé et l'analyse didactique reste insuffisante. Nous rappelons qu'on attend d'un candidat qu'il sache mettre en avant ses qualités d'analyse, d'organisation, de démonstration et d'argumentation. Le niveau fondamental en mathématiques des candidats éliminés reste en général très en-dessous des attentes, voire très inquiétant.

Les candidats au concours de professeur des écoles doivent se réappropriier les notions mathématiques essentielles en suivant une remise à niveau complète avant de se présenter aux épreuves.

La première partie met en évidence des insuffisances dans des connaissances basiques de formules : périmètre, aire volume (des confusions inacceptables) et des manques de précision dans les réponses où quelquefois l'on pouvait lire une suite de calculs sans phrase réponse pour guider la compréhension du raisonnement. Il est à noter les difficultés des candidats à produire et manipuler des expressions littérales. L'on déplore également les erreurs dans l'application d'un pourcentage : diminution de 5% et réduction de 20%. La lecture graphique a été assez aisée pour la majorité. Cependant un nombre non négligeable de candidats n'a pas assez de recul sur les résultats trouvés. Certains d'entre eux ont des difficultés à formaliser une démonstration.

La seconde partie orientait sur des connaissances mal maîtrisées par la majorité des candidats : le logiciel Scratch (logiciel visiblement peu connu mais les réponses ont été souvent correctes et présentées par analyse déductive), les probabilités (peu de justifications), démonstration d'une conjecture et les paramètres des transformations géométriques à reconnaître : rotation, symétrie et translation. L'on déplore, sur cette partie du sujet, de nombreuses non-réponses.

La troisième partie aurait pu être la mieux réalisée et la plus traitée. Cependant, les candidats restent dans la description et ne s'engagent que rarement dans l'analyse. Il est à noter le manque d'observation approfondie accordée aux travaux d'élèves : pas d'utilisation des éléments barrés, des erreurs d'opérations et peu d'approfondissement des signes d'opération utilisés par les élèves.

L'on en retient :

- Le manque de clarté dans les démarches et les raisonnements : trop de paraphrases
- Des raisonnements erronés : l'on attend davantage de méthodologie pour analyser
- Des justifications pauvres et/ou imprécises.
- Des difficultés à identifier les notions présentes dans les situations d'enseignement proposées.

- Une faiblesse sur le plan didactique avec de nombreuses erreurs dans l'analyse des productions des élèves ainsi que dans les justifications apportées.

L'on déplore ici la confusion entre le cardinal et l'ordinal, des méconnaissances quant aux propriétés (la commutativité et la distributivité).

Il apparaît nécessaire ici de décrire plus explicitement les insuffisances de connaissance des nombres décimaux (partie entière – partie décimale) et leurs décompositions additives usuelles : somme de fractions décimales ou sommes de partie entière et d'une partie décimale décomposée. Aucune référence au passage de l'écriture fractionnaire à la fraction décimale et vice versa. L'on s'obligera à approfondir l'état suivant : la virgule ne bouge pas, son rôle est d'indiquer la place du chiffre des unités.

Conseils pour la préparation à l'épreuve de mathématiques :

- Approfondir les connaissances des cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. (utilisation de brochures d'entraînement).
- Consolider ses propres connaissances en mathématiques sur les thèmes énoncés ci-dessus ainsi que : l'algorithme et la programmation, le vocabulaire mathématique (calcul additif, calcul multiplicatif, addition répétée, commutativité, distributivité)
- S'entraîner à l'analyse de travaux d'élèves : identifier et maîtriser les notions mathématiques présentes dans les situations d'enseignement de l'école primaire. Il conviendra de s'obliger à repérer les points positifs et les points à améliorer et d'en proposer des remédiations.
- Développer des qualités d'analyse, d'organisation, de démonstration et d'argumentation en s'appuyant sur les propriétés mathématiques appropriées.
- Utiliser un langage mathématique adapté aux situations, y compris en didactique.
- Maîtriser les notions mathématiques dans les situations d'enseignement de l'école primaire.
- Aborder l'algorithme et la programmation.
- S'initier à l'outil numérique.
- Rédiger de manière concise et exposer clairement son raisonnement.

L'épreuve de mathématiques du concours du CRPE prend en compte toutes ces exigences.

Troisième épreuve d'admission : LCR, le créole

L'épreuve consiste en un commentaire guidé d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte. Elle oblige à des références culturelles afin de conceptualiser les écrits analysés.

Peu de candidats présents sur cette épreuve. Un nombre important a rédigé un anti-texte puisqu'incompréhension de la consigne : rédiger un commentaire guidé. Il conviendra donc, dans la préparation de ce concours, de se cibler sur les attendus du sujet et non sur une perception et un ressenti du candidat.

En règle générale, l'on note une bonne maîtrise de la graphie créole dans les copies.

Le commentaire guidé est un exercice difficile et certains candidats se sont appuyés sur des réponses aux questions posées qui n'existaient que pour permettre un levier, une construction du commentaire guidé. Ce type d'écrit devra donc être approfondi pour permettre une réussite à cette épreuve.

L'on déplore, sur cet écrit, le peu de connaissances culturelles exposées en appui sur la thématique.

Sur la seconde partie, force est de constater que la méthodologie de la traduction n'est pas maîtrisée. L'on a noté de nombreux contresens et des traductions littérales qui ne donnent aucune sémantique du texte dans ses idées générales.

IV - Nouvel outil de correction dématérialisée : Viatique

Depuis quelques années, les services de l'académie de Guyane pensaient à une dématérialisation de ces corrections de copies pour diverses raisons : locations de salles, manipulations et déplacement de copies, éloignement géographique des correcteurs.

La situation sanitaire de l'année en cours nous a invités à installer cette correction digitale sécurisée à l'aide la plate-forme Viatique (Sté Exatech) validée par le Ministère de l'Education Nationale.

Force est de constater que l'on trouvait réponse à toutes nos difficultés, notamment celles de la sécurité : les copies sont scannées, anonymées et distribuées dans des délais très courts aux différents jurys par lots et par typologie de concours.

Une éducation à la prise en main a dû être faite, d'autant plus que, comme à chaque nouveauté, nous avons affronté quelques problèmes d'identifiants qui se sont résolus et ont donné confiance à nos correcteurs. Quelques difficultés de connexion mais toutes les copies ont été corrigées, harmonisées et ce, dans le temps imparti. Une fois connecté à l'application, chacun découvrait son tableau de bord, ses outils de correction et des espaces de communication. A chaque étape, un tutoriel accompagnait chacun des correcteurs.

Le tout est géré par deux types de responsables : administratifs et pédagogiques. Sans doute, serait-il utile d'élargir le nombre de responsables administratifs afin d'aider au suivi et au dépannage des correcteurs. Force est de constater que le service de la DEC a été très réactif à chaque demande mais que la patience des uns et des autres en attente d'une réponse est quelquefois trop exigeante.

Le tableau de bord offert à la responsable pédagogique permettait une visibilité transversale sur tous les états de corrections, des harmonisations de tous les jurys et ce, en temps réel. Cet outil a permis quelques régulations nécessaires afin de garder la cohérence de corrections entre les jurys au service des candidats.

Un forum à disposition de tous permettait des informations, des régulations et des réponses à des étonnements ou mauvaises informations.

Seul, un jury a corrigé sur papier puis recopié ses notes sur l'application en deuxième temps. Il s'agira d'être attentif à cette nouveauté dès la prise en main de la plate-forme.

Cet outil permet une appropriation des barèmes nationaux par les responsables pédagogiques. Il a suffi, après un travail coopératif sur les attentes des exercices, d'entrer ce nouveau barème à partir d'expressions rigoureuses rédigées sur Excel.

L'appréciation de tous les correcteurs a été positive quant à l'utilisation de cet outil. Aucune ombre technique ou sociologique n'obscurcit la réutilisation future de cette plateforme pour les années futures.